

DÉBAT ■ Alain Policar, qui a enseigné à Limoges, publie *La Haine de l'antiracisme*, et évoque la société française

« Ce qui manque, c'est le souci de l'autre »

Ancien enseignant à Limoges, Alain Policar publie cet été *La Haine de l'antiracisme* (Textuel).

INTERVIEW

Par Sébastien Dubois

Jusqu'en 2014, Alain Policar a enseigné la sociologie à Limoges. Depuis, ce professeur agrégé œuvre à Sciences Po et au printemps, il a intégré le Conseil des sages de la laïcité, « nommé par un ministre qui n'est plus en poste », plaisante-t-il. La précision n'a pourtant rien d'anodin : au sein de l'instance, sa vision de la laïcité « n'est pas partagée par tous », euphémise-t-il. Dans son dernier livre, *La haine de l'antiracisme*, il évoque cette ligne de faille qui parcourt le monde intellectuel et politique français. « Ce qui manque, c'est le souci de l'autre », dit-il.

■ **Pourquoi ce livre ? Pour poursuivre votre réflexion ou par rapport au climat politique actuel ?** Les deux. Évidemment, je poursuis des réflexions qui me sont chères, mais le climat depuis 2020-2021 s'est beaucoup détérioré, y compris dans le monde académique. Mes adversaires politiques disent que l'on ne peut plus débattre avec les partisans du « wokisme », de la pensée décoloniale ou de l'intersectionnalité. C'est évidemment faux.

■ **Woke, décolonial, intersectionnel : arrêtons-nous sur les mots du débat. Est-il possible de s'entendre sur leurs sens ?** Ces mots sont utilisés comme une opération de délégitimation. Si vous êtes woke, c'est que vous adhérez à une religion totalitaire. On a fait de l'intersectionnalité une théorie ignorante de la lutte des classes, argument paradoxalement repris à droite. On assiste à un brouillage des catégories, à ce que Philippe Corcuff appelle le confusionnisme.

Il ne faut pas nier pour autant qu'il n'existe aucun excès : la frontière doit être le respect absolu, dans le cadre de la loi, de la liberté d'expression et de création. S'en prendre à des représentations artistiques ou empêcher la tenue de conférences



ALAIN POLICAR. Pour le chercheur, « la laïcité est utilisée aujourd'hui comme une valeur identitaire ».

est indéfendable.

■ **Votre livre évoque la figure de Pierre-André Taguieff. Pourquoi ?** Parce qu'il a été un instigateur de l'anti-antiracisme, depuis le début des années 2000 (et sans doute encore plus tôt, en 1993). Plus récemment, dans *L'antiracisme devenu fou*, dont le sous-titre est *Le racisme systémique et autres fables*, ou dans *L'imposture décoloniale*, il présente ces approches nouvelles des discriminations comme dénuées de toute rationalité. Les anti-antiracistes, dont il est le principal inspirateur, méconnaissent l'existence d'un racisme systémique, qui pourtant s'observe lorsqu'on examine la ségrégation à l'emploi, au logement, ou encore au sein de

l'école. J'ai, après d'autres, nommé ce courant national-républicain, afin d'insister sur la sacralisation de la nation au détriment des principes de la République. En outre, on ne soucie guère du décalage entre principes et réalité.

■ **Vos adversaires présentent le racisme comme relevant de cas individuels. N'y a-t-il pas un parallèle à faire avec les violences policières, qui ne relèveraient que de simples "bavures" ?** Certainement. On refuse de dire que la police est systématiquement raciste. D'une certaine manière, cette thèse pourrait être interprétée comme une exemption de notre responsabilité personnelle : les individus sont en quelque sorte victimes

du système. Néanmoins, on ne peut, à l'inverse, analyser ces violences comme de simples anomalies. La police, comme d'autres institutions, reproduit une hiérarchie héritée de l'époque coloniale. C'est pourquoi il serait plus que souhaitable de jeter un regard lucide sur ce que fut ce passé colonial et sur les mécanismes par lesquels notre présent reproduit les mécanismes de domination d'autrefois. Ce que ne signifie pas que les comportements n'évoluent pas : la France d'aujourd'hui n'est pas la copie de la France coloniale.

■ **Que pensez de l'universalisme des droits de l'Homme ?** Il y a une réflexion de Suzanne Citron qui me semble très éclairante : la France n'a pas commis des crimes coloniaux, « bien qu'elle » soit la patrie des droits de l'Homme, mais « parce qu'elle » l'était. Comme si les avoir proclamés suffisait à nous exempter par nature de toute faute. Si l'universalisme doit rester un horizon, encore faut-il qu'il ne s'impose pas comme une vérité révélée. Il ne peut pas être « décharné », comme l'écrivait Césaire, en 1956 ou encore « de surplomb », mais « pluriel », ou encore « latéral », comme l'écrivait Merleau-Ponty. L'idéal républicain d'indifférence à la couleur est évidemment magnifique. Mais est-il encore défendable dans notre monde, celui où le racisme nous assigne à notre différence ?

■ **Dans l'espace médiatique, la question de la laïcité est centrale. Correspond-elle encore à l'esprit de la loi de 1905 ?** La laïcité est parfois instrumentalisée au point de devenir une valeur identitaire. La loi de 1905, on a tendance à l'oublier, est une loi libérale, une loi de pacification. C'est la victoire de Jaurès et Briand sur Allard et Combes. Elle sépare l'État et la religion et acte la liberté de conscience et donc de croyance. Moi, je suis un défenseur de la liberté de religion, alors même que je suis athée. La loi de 2004 sur les signes religieux n'est pas dans cet esprit : en 1905, on parle des agents de l'État, quand en 2004, on l'applique à des participants. Je ne suis pas pour l'abrogation de ce dernier texte, car ça re-

viendrait à remettre le couvert sur un sujet sensible. Mais la loi est mal comprise et vécue comme une discrimination par les musulmans. Les signes religieux sont par définition peu définissables. On aurait mieux fait de gérer au cas par cas.

■ **Existe-t-il un continuum entre la pratique radicale d'une religion et le passage à l'acte terroriste ?** C'est une question essentielle qui a fait l'objet d'un débat entre Olivier Roy et Gilles Kepel autour de la radicalisation de l'islamisme ou de l'islamisation de la radicalité. Le salafisme, par exemple, peut mener à une pratique totalement quiétiste de la religion comme au terrorisme. Ce que je mets en cause, c'est le refus de la complexité. Mes adversaires ont une approche très binaire, où le modèle républicain français serait forcément bon. Au contraire, j'essaie de pratiquer un républicanisme critique. Cécile Laborde est celle qui m'inspire le plus à ce sujet, mais les républicanistes français ne s'intéressent pas aux traditions républicaines étrangères. Ils ont le sentiment que la nôtre est exceptionnelle. C'est tout le décalage entre la France réelle et leur France fantasmée.

■ **L'antiracisme actuel ne souffre-t-il pas d'angle mort, comme l'antisémitisme chez certains décoloniaux par exemple ?** Il y a effectivement des gens qui considèrent qu'Israël est un État raciste par essence. Je ne le crois pas, de même que je n'emploie pas l'expression "racisme d'État" pour la France. Cela va au-delà de la critique rationnelle de la politique d'Israël, qui elle, est acceptable et légitime. C'est là-dessus que surfent beaucoup d'anti-antiracistes, en oubliant de dire que l'antisémitisme d'extrême-droite est toujours virulent.

■ **La ségrégation actuelle ne renforce-t-elle pas les discours de défiance, par méconnaissance de l'autre ?** Il est sûr que les espaces de rencontre et de cohésion sociale réduisent le racisme. Mais il ne faut pas confondre avoir le goût des autres et avoir le souci de l'autre, qui se fonde sur la théorie de la justice. Ce qui manque aujourd'hui, c'est le souci de l'autre. ■